

MAGNANVILLE

La sécheresse 2009 a fait plus de 500 sinistrés

La colère des sinistrés de la sécheresse 2009 est en train de prendre des allures de mobilisation générale. Jeudi soir, une partie des 516 foyers yvelinois touchés par ce sinistre se sont réunis à Magnanville. Objectif : trouver des moyens d'action pour faire plier le gouvernement. L'Etat a en effet exclu 25 communes du département de l'arrêté de catastrophe naturelle, bloquant ainsi tout remboursement par les assurances.

Quels dégâts ?

En septembre 2009, Nathalie Rio, une mère de famille de Magnanville, constate des fissures dans sa maison. Elle réalise un devis : les travaux sont estimés à près de 80 000 €. « A cause de la sécheresse, la dalle qui supporte ma maison s'est cassée, mon pavillon est coupé en deux », explique-t-elle. Ailleurs, c'est un jardin criblé de crevasses, des murs porteurs fissurés. Les dommages atteignent en moyenne 70 000 €. Mais certains habitants supportent jusqu'à 170 000 € de dégâts.

Notre objectif, c'est de rencontrer Claude Guéant. Le ministre a le pouvoir de débloquer le dossier

NATHALIE RIO, L'UNE DES SINISTRÉS

Quels secteurs ?

Bréval, Montigny-le-Bretonneux, Magnanville, Châteaufort... Au moins 25 communes du département sont



touchées à des degrés divers. Ces communes possèdent toutes des sous-sols riches en argile, une terre extrêmement élastique.

Mais faute de pluies suffisantes en 2009, l'argile a perdu de sa souplesse et s'est rétractée, créant ainsi des fissures.



MAGNANVILLE, JEUDI SOIR. Les sinistrés de la sécheresse de 2009 se sont réunis afin de demander l'arrêté de catastrophe naturelle pour les 25 communes que l'Etat n'a pas prises en compte. Ils comptent sur la mobilisation des habitants et des politiques du secteur, notamment André Sylvestre, maire (PS) de Magnanville (ci-dessus), qui a engagé un recours en contentieux

Quel espoir ?

Le recours en contentieux engagé par la ville de Magnanville prendra certainement plusieurs années et son issue est incertaine. « En attendant, il faut mobiliser », déclare André Sylvestre, maire (PS) de Magnanville. Emmené par Nathalie Rio, dont la détermination force le respect, les habitants insistent sur les politiques. « Notre objectif, c'est de rencontrer Claude Guéant, le ministre a le pouvoir de débloquer le dossier », affirme-t-elle. « Je vais rapprocher de David Douillet pour qu'il nous épaulé », confie le conseiller général (UMP) Karl Olive.

Les sinistrés de Médan déposent un recours

La sécheresse de 2009 a également fait des victimes à Médan. Une quinzaine de propriétaires du domaine de Guérande ont vu des fissures apparaître dans les murs de leurs maisons. Ils sont dépités car ils ne

seront pas indemnisés. La reconnaissance de catastrophe naturelle n'a pas été accordée par la préfecture. « Notre dossier n'avait pas les critères requis », explique Michel Minet, l'un des sinistrés. Ils avaient pourtant fourni

des photos et des études de sols. Leurs maisons ont été construites sur des terrains argileux. A la demande des victimes, la mairie a déposé un recours gracieux mi-mars afin d'obtenir le classement de catastrophe naturelle.